

Fédération  
addiction

• PRÉVENIR • RÉDUIRE LES RISQUES • SOIGNER



rapport d'activités

2015





## sommaire

- Le mot du Président page 5
- Notre réseau page 8
- Notre présence dans le débat public page 8
- Nos contributions aux politiques publiques page 11
- Nos travaux sur les pratiques professionnelles page 12
- Notre présence à l'international page 19
- Recherche et programmes page 20
- Notre activité formation page 20
- Nos rendez-vous page 21
- Notre communication digitale page 22
- Du côté de la presse page 22



## Le mot du Président

L'année 2015 aura été traversée par la violence des événements qui ont frappé Paris. Nous en avons ensemble partagé le choc tout en continuant d'agir, au plus près de celles et ceux que nous accompagnons.

Dans ce domaine qui est le nôtre, 2015 aura été marquée par la loi de modernisation du système de santé. Si la priorité à la prévention, largement annoncée lors de sa préparation, n'a pas complètement disparu du texte final, son adoption aura été l'occasion de débats montrant la fragilité d'une approche santé publique chez nos élus.

Cette loi aura été une étape importante pour l'addictologie, avec une extension du champ de la Réduction des Risques, la consolidation de la protection des professionnels et l'ouverture vers de nouveaux outils, dont les Salles de Consommation à Moindre Risques. La Fédération Addiction s'est largement mobilisée pour peser sur sa rédaction en y privilégiant une approche partagée, centrée sur la volonté d'améliorer les réponses apportées par le dispositif. Nous avons déposé des amendements et porté des

*“défendre un point de vue en cohérence avec les enjeux de notre époque”*

plaidoyers, construits dans une double discussion avec les adhérents et avec les partenaires associatifs concernés.

Mais la difficulté à faire voter le paquet neutre et les graves concessions faites sur la loi Évin sont inquiétantes. Engagés dans le Plan National de Réduction du Tabagisme comme dans les actions face à la banalisation de la consommation d'alcool, nous nous attachons à défendre un point de vue en cohérence avec les enjeux de notre époque. Sur le tabac, nous regrettons la difficulté à aller vers un prix plus adapté, mais surtout, la grande méfiance exprimée vis à vis du vapotage. Dès l'an dernier, j'avais souhaité que le futur « moi(s) sans tabac », à l'image de ce qui se fait dans d'autres pays, soit en lien avec l'ensemble des acteurs et des dispositifs : à ce jour, rien n'est encore gagné. Quant à la politique

de régulation des usages d'alcool, elle a reculé : réunis dans un collectif unique, les acteurs de santé ont martelé leurs chiffres, ceux des morts, du coût social. Les alcooliers ont parlé plaisir, fête et agité d'autres peurs, celle de la disparition d'un mode de vie, jouant sur la nostalgie du passé et de l'enfance. Le nouvel affaiblissement de la loi Évin fut aisément voté.

Une autre avancée de la loi fut la reconnaissance de la mission Prévention des CSAPA (Centres de soin, d'accompagnement et de prévention en addictologie). Il reste encore du chemin à faire, c'est évident, mais cela ne doit pas empêcher une parole claire sur la prévention : les débats sur le statut pénal du cannabis qui parcourent (enfin) notre pays voient de nombreux acteurs s'exprimer, parfois avec une expérience limitée sur certains aspects de la question. Ici comme ailleurs, la société médiatique a vite fait de faire d'un acteur un expert. Et l'on entend ainsi répéter, comme une formule évidente, que « la prévention a échoué », sans plus de précision. Mais de quelle

*“Il faut donc aussi être capable de souligner cette prévention qui marche, en lien avec des politiques d'accessibilité mieux régulées.”*

prévention parle-t-on ? Des passages de médecins ou de policiers dans les établissements scolaires, les uns pour dire que la drogue c'est dangereux, les autres pour dire ce qui est interdit ? Revenons à l'expertise collective de l'INSERM de 2014 et au travail qu'elle a permis. Quelle que soit la bonne volonté de ces acteurs, donner des informations sur les risques et dangers reste largement insuffisant en terme de prévention. Des avancées sont à faire connaître : les régions ont pu commencer à déployer une logique d'Intervention Précoce, plus de 400 professionnels ont déjà été formés, les campagnes médias promises sur les CJC (consultations jeunes consommateurs) se sont déroulées et le travail fait par l'INPES

est exemplaire (charte graphique partagée sur les CJC, spots télé, matériel de communication mis à disposition des acteurs et des familles). Vous avez été très nombreux à vous y impliquer. Enfin, après des années d'attente, des programmes de prévention validés comme SFP ou Unplugged s'expérimentent. D'autres programmes, comme Primavera, sont en cours de validation.

Il faut donc aussi être capable de souligner cette prévention qui marche, en lien avec des politiques d'accessibilité mieux régulées. Bien évidemment, les tensions budgétaires peuvent faire craindre le pire, mais sachons souligner tout ce qui vient d'être fait pour mieux défendre ce qui doit encore être fait.

L'engagement dans une fédération nationale induit le risque de se fondre dans l'action commune et d'y perdre en image, en originalité. Dans notre époque de concurrence et de compétition budgétaire, ce risque n'est pas à négliger. Aussi devons nous rester attentifs à deux points : l'engagement collectif doit rester une force, une occasion de trouver

dans le commun du travail un enrichissement pour chacun, une ouverture sur des idées nouvelles, des points de vues autres. Autant d'éléments utiles pour penser le complexe de notre monde. La dynamique collective doit aussi laisser à chacun, quelque soit sa taille, sa notoriété, l'espace dont il a besoin pour ses propres actions. Une expérience comme TAPAJ en est l'exemple. Cette action a été modélisée par l'équipe du CEID à partir d'une expérience québécoise de l'association de Spectre de Rue. Portée par la Fédération Addiction, un travail de mise en commun a permis qu'elle se partage, dans le respect de ce qui en fait l'originalité et donc l'intérêt. 2016 devrait voir la naissance de Tapaj France.

Dans le même état d'esprit, et grâce au vote exprimé lors de l'Assemblée Générale de 2015, nous avons pu lancer le pôle « MG Addictions ». Il s'agit de permettre à des professionnels exerçant en ville, dans une pratique qui se revendique de la médecine générale, d'inscrire leur réflexion dans la dynamique commune de

la Fédération, en lien avec le projet fédératif. Les modalités leur permettent donc d'avoir une autonomie de travail, tout en jouant le jeu du collectif. Les premiers mois de fonctionnement ont confirmé tout l'intérêt des efforts faits par les uns et les autres : prises de positions médiatiques, animation d'un réseau d'acteurs de plus en plus nombreux avec l'implication d'autres acteurs de la ville, comme les pharmaciens, mais aussi apport dans la dynamique des échanges du Conseil d'Administration de l'originalité et de la spécificité de cet exercice de l'addiction en médecine générale. La volonté de continuer ne fait maintenant plus de doute.

Refléter la diversité des régions, même recomposées, celle des domaines d'exercice, prévention, soin ou réduction des risques, celle des statuts, associatif, hospitalier ou libéral, reste essentiel pour le bon fonctionnement d'une fédération comme la nôtre. Mais il faut aussi en préserver la dimension collective, fondée sur une conception partagée de l'addiction que rappellent nos statuts

et défendre un travail transdisciplinaire et intersectoriel qui en est le cœur. Le renouvellement du Conseil d'Administration doit nous y aider. Comme chaque année, je continuerai d'inviter à « ouvrir » le CA à ces nouveaux acteurs, à être attentif à sa diversification. Elle se retrouve aussi dans les implications au sein des commissions et groupes de travail (300 professionnels mobilisés cette année encore), dont le pilotage est assuré par une quinzaine d'administrateurs en lien avec l'équipe salariée. Elle se retrouve toujours dans les adhésions fidèlement renouvelées, et qui continuent même d'augmenter. Elle va se retrouver encore plus dans une nouvelle évolution de notre revue Actal : la décision d'y associer nos collègues francophones du Québec, de Belgique et de Suisse, devrait nous aider à rester en éveil, curieux du monde et ses mutations.

**Jean-Pierre Couteron**  
Président, Fédération Addiction

## Notre réseau

Forte de près de 200 personnes morales (associatifs ou publics) gérant environ 800 établissements et services, et de 356 personnes physiques, la Fédération Addiction est représentative de l'ensemble des secteurs concernés par les addictions (médico-social, sanitaire et ville) intervenant sur la prévention, la RdR, le soin et l'insertion et de la pluridisciplinarité des intervenants.

### Une association en mouvement

L'Assemblée Générale 2015 a permis d'acter des évolutions statutaires :

- L'évolution des objectifs politiques du projet fédératif ;
- La reconnaissance du pôle MG Addictions au sein de la Fédération via un siège de droit au CA pour le représentant de la commission de travail réunissant les adhérents « médecine générale » exerçant en libéral ;

- La proportionnalité du droit de vote pendant l'AG pour les personnes morales et le vote par collège lors de l'AG ;
- La possibilité pour les adhérents personnes morales de voter dans chaque région où ils ont un établissement (dans la limite d'une voix quel que soit le nombre d'établissements dans la région) ;
- Le principe de limiter le nombre de siège au CA pour un même adhérent personne morale (deux candidats maximum).



## Notre présence dans le débat public

### Mobilisation autour de la Loi de santé

Au travers d'auditions, de tables rondes et de contributions écrites, La Fédération a pu porter plusieurs textes, plaidoyers et amendements, tous écrits en partenariat avec d'autres fédérations et associations.

Cet important travail a permis d'obtenir la reconnaissance obligatoire de la mission prévention des CSAPA, le renforcement de la Réduction des Risques, ou encore le regroupement des livres « lutte contre l'alcoolisme », « tabagisme » et « toxicomanie » sous l'appellation de livre « Lutte contre les conduites addictives » dans le Code de la santé publique.

**Nous avons écrit et contribué à quatre plaidoyers/plateformes et avons porté une cinquantaine d'amendements.**



### • Plaidoyer RdR

Élaboré conjointement avec Aides, Psychoactif, le réseau français de réduction des risques, le Respadd, SAFE et SOS hépatites, ce plaidoyer reprend de manière pédagogique la définition et la philosophie de la réduction des risques, sa place actuelle dans la législation et ses résultats concrets. Les associations signataires y demandent que la Loi de Santé renforce et sécurise pleinement la réduction des risques et des dommages et les acteurs qui concourent à son déploiement.

### • Plaidoyer prévention

Un plaidoyer soutenu par l'Uniopss et la Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale (MGEN), et que le Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE) a repris dans son avis, afin que le « P » des CSAPA (Centre de soin d'accompagnement et de prévention des conduites addictives) soit reconnu comme mission obligatoire au même titre que les autres et ce pour valoriser un continuum d'intervention.

### • Prises de position en matière de santé globale

Deux plateformes ont été élaborées :

- **Pour les publics en situation de vulnérabilité sociale**, une mobilisation au côté de la FNH-VIH et autres pathologies et la FNARS. 7 orientations pour améliorer la santé des personnes les plus précaires.
- **Pour une articulation effective entre les professionnels de la santé, du social et du médico-social**

Participation à la plateforme de l'UNIOPSS pour favoriser l'égalité et l'accès à la santé sur les territoires. L'ensemble des amendements a été intégré dans la plateforme de l'UNIOPSS (38 amendements).

### Intervention au congrès de la SFSP

Le congrès de la Société Française de Santé Publique s'est tenu à Tours du 4 au 6 novembre sur le thème : « Les déterminants sociaux de la santé : des connaissances à l'action ». Le Président de la Fédération Addiction, Jean-Pierre Couteron, est intervenu au sein d'une session consacrée à la Loi de Santé, spécifiquement sur son volet alcool.

### Appel des 40

Une tribune co-signée par une quarantaine d'associations (CNCT, Respadd, le CISS, SFT, Emevia...) a été adressée aux parlementaires, appelant à soutenir les mesures du Plan National de Réduction du Tabagisme inscrit dans la Loi de Santé, principalement le paquet neutre. La création d'un Fonds de prévention du tabagisme y était également demandée.

### Focus loi Évin

Une très forte mobilisation s'est construite autour de la loi Évin. Un amendement assouplissant le cadre de la publicité pour l'alcool a fait son entrée dans le projet de loi de santé puis dans la loi Macron pour revenir finalement à un positionnement dans la Loi de Santé. Témoinnant de l'incohérence d'une politique publique qui autorise toujours plus de libertés à la communication sur l'alcool tout en essayant de juguler la consommation excessive notamment des jeunes *via* un article qui condamne l'incitation au *binge drinking*, le débat de la Loi de Santé / loi Évin a été l'un des enjeux de l'année 2015.

Plusieurs communiqués de presse, seul ou en inter-associatif (Anpaa, Avenir Santé, FFA, Ligue contre le cancer, Mutualité Française, Mutuelles étudiantes, Sécurité routière...) n'auront pas permis d'éviter cette modification réglementaire.

« (...) il y a urgence à s'organiser : le Sénat, qui examine depuis lundi le projet de loi de santé, entend accentuer le détricotage de sa partie « addiction ». Amorcé par l'intervention du président de la République, soudain sensible au charme de l'œnotourisme, justifié au nom d'une réanimation économique du pays, ce démontage qu'illustre la remise en cause de l'équilibre protecteur de la loi Evin est ressenti par trop de nos concitoyens comme la défense d'un droit au plaisir, d'autant plus précieux qu'il est rare dans cette période de crise. Il s'y ajoute un autre plaisir, celui de s'opposer à un État suspecté de taxer pour s'enrichir ! Voilà pourquoi le virage amorcé par l'arrivée de l'addictologie dans les années 2000, considérant tabac et alcool et drogues illicites dans une même dynamique, doit être accentué. Non que rien n'ait été fait depuis, mais la France s'est refermée sur une politique binaire et simpliste : punir et soigner, faisant de l'usager un délinquant ou un malade,

### RdR tabac, une charte pour le bon usage de la vape en entreprises

SOS Addictions, l'Aiduce et la Fédération Addiction ont proposé une Charte pour le bon usage de la cigarette électronique en entreprise. Compte tenu des déclarations politiques au sujet du statut de l'e-cigarette et des vapoteurs,

*renonçant à agir aux côtés de ceux, les plus nombreux, qui ne se reconnaissent ni dans la maladie qu'ils espèrent encore éviter, ni la délinquance qu'ils subissent parfois du seul fait de leur usage.*

*Ils sont usagers, ils aimeraient parfois l'être moins ou, mieux, en garder la part de plaisir et en diminuer celle des risques. Cet espoir nécessite une politique pénale de régulation aidant à poser des limites à l'usage et au commerce, sans vouloir tout prohiber, et une stratégie d'accompagnement des personnes associant les apports de la réduction des risques, de l'intervention précoce, et de l'éducation à la santé. »*

Jean-Pierre Couteron, Président,  
Tribune Libération, 15 septembre 2015

les 3 associations ont porté 9 items à vocation de pacification des relations au travail.

Des conseils, du bon sens, afin que les vapoteurs ne soient pas considérés comme des fumeurs en entreprise.

Publié dans *Le Parisien*, ce document traduit plus largement l'engagement de ces associations en faveur de la reconnaissance de cet outil comme une opportunité majeure pour la santé publique.

La Charte est disponible sur les sites internet des signataires.

### Prévention des overdoses

La Fédération Addiction et MG Addictions ont saisi l'occasion de la Journée internationale de prévention des overdoses pour diffuser avec d'autres associations (APSEP, ELSA France, RESPADD) un communiqué de presse sur l'urgence de déployer les moyens de prévention et de lutte contre les surdoses, rappelant que ces moyens existent (formation à la prescription des opiacés, rôle des médicaments de substitution associés à un suivi psychologique et social, etc.). Une communication en faveur

du développement des nouveaux outils : renforcement des alertes sur les compositions des produits et de l'analyse de drogues, limitation des pratiques d'injection, diffusion de traitements antagonistes...

## Nos contributions aux politiques publiques



### Audition par le Conseil Économique Social et Environnemental

Plusieurs personnalités et professionnels, dont des membres de notre réseau, ont été auditionnés par la section des affaires sociales et de la santé du Conseil Economique, social et environnemental (CESE) qui souhaitait rendre un avis sur les addictions. Un avis qui propose une série de recommandations, de la prévention, au soin, à la réduction des risques et qui conclut : *« Il est indispensable de lever la stigmatisation qui pèse encore sur les addictions afin que les personnes demandent davantage d'aide et de soutien. Pour notre assemblée, ce principe doit être, plus que jamais, réaffirmé. ».*

### Prévention de la récidive : Santé et Justice croisent leurs compétences

La MILDECA expérimente un programme de prévention de la récidive dans la juridiction de Bobigny. Destiné aux délits commis sous l'influence de consommations de substances psychoactives (alcool et produits illicites), à l'exception

de profils psychiatriques lourds ou de délits avec violence, ce projet s'inscrit dans la continuité des recommandations émises lors de la conférence de consensus sur la prévention de la récidive. La Fédération Addiction est mobilisée dans le comité de pilotage opérationnel et scientifique, elle apporte aussi son concours aux formations croisées organisées par la MMPCR (Mission métropolitaine de prévention des conduites à risques). Le lancement officiel a débuté en juin 2015 par l'organisation d'une rencontre publique en présence de la Ministre de la justice. Sur le thème santé/justice, le réseau a aussi été mobilisé sur les formations des futurs magistrats à l'École nationale de la magistrature (ENM). La Direction des affaires criminelles et des grâces (Ministère de la justice) a sollicité aussi l'expertise du réseau pour des rencontres organisées sur le traitement judiciaire de la toxicomanie auprès des magistrats des cours d'appel. Dans le cadre d'un partenariat franco-québécois, la Fédération a rencontré une délégation de hauts magistrats intéressés par le traitement judiciaire français des auteurs d'infractions souffrant d'addiction.

### Évaluation des politiques interministérielles d'insertion des personnes confiées à l'administration pénitentiaire

Dans le cadre de la modernisation de l'action publique, la Fédération a été auditionnée par la mission pour apporter des éléments spécifiques sur santé / insertion / prison.

Une contribution de la Fédération Addiction a été formalisée pour identifier des leviers d'actions qui pourraient améliorer les politiques interministérielles de prise en charge dans ce secteur.

### Rapport parlementaires sur les politiques de lutte contre les drogues illicites

Dans la poursuite d'un premier rendu du Comité d'Évaluation et de Contrôle (CEC), un rapport de suivi a conduit les missionnés, Mme Le Dain et M. Marcangeli à recevoir à nouveau des représentants de la Fédération.

Un rapport final qui montre la nécessité de repenser le « dogme de la guerre à la drogue », autour des quatre axes suivants : réguler l'offre, prévenir, réduire les dommages liés aux usages et améliorer l'accès et la qualité des soins.

## Nos travaux sur les pratiques professionnelles

### L'Intervention Précoce, à l'articulation entre prévention et soin

La circulaire du 28 février 2008 confie aux CSAPA une mission d'Intervention Précoce (IP) et précise que la CJC en est l'illustration.

En 2012, lors des journées régionales d'accompagnement du guide sur les pratiques professionnelles dans les CJC, les participants ont exprimé le besoin d'être soutenus dans l'appropriation de ce nouveau référentiel, en particulier sur le déploiement de l'IP.

Pour répondre à ce besoin, une action de formation des professionnels de CJC a été planifiée dans le plan gouvernemental de lutte contre les drogues et les conduites addictives

2013-2017 (action 24 du plan d'actions). Elle s'inscrit dans la deuxième phase de redynamisation des pratiques professionnelles dans les CJC, initié en 2011.

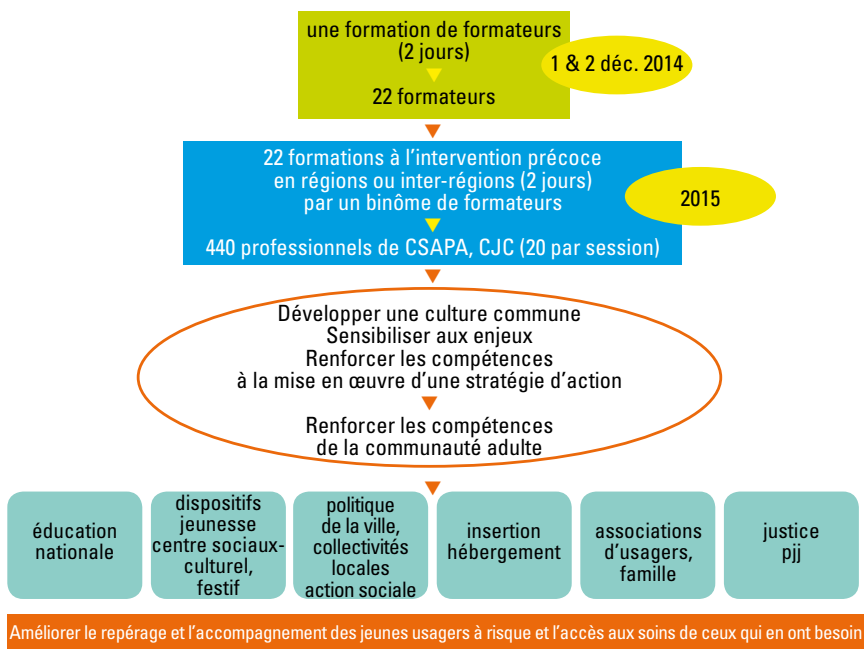
Sollicitée par la MILDECA et la DGS, la Fédération Addiction a piloté ce projet et a organisé en 2015 : une formation de formateurs, 24 formations régionales en lien avec les ARS et une formation à destination des ARS. Au total, 440 stagiaires ont été formés.

Sur 2016, 4 formations à l'intervention précoce auront lieu sur les territoires d'Outre-mer : Guyane, Île de la Réunion, Martinique, Guadeloupe

### • Une délégation à la Réunion

En septembre 2015, la journée CJC a pu se réaliser à l'île de la Réunion en présence de la Présidente de la MILDECA. Cette semaine de déplacement a permis de nombreuses rencontres avec les professionnels du dispositif spécialisé :

- Un temps d'apports et d'échanges portant sur les modalités de prise en charge thérapeutique, en s'appuyant notamment sur le PAACT, Manuel,



Processus d'Accompagnement et d'Alliance pour le Changement Thérapeutique.

- Une soirée d'échanges entre professionnels spécialisés en addictologie et ceux du premier recours non spécialisés, avec l'appui du site [intervenir-addictions.fr](http://intervenir-addictions.fr)

Jean-Pierre Couteron, Président, et Nathalie Latour, Déléguée Générale ont pu aussi intervenir lors de la journée de rentrée des infirmières scolaires de l'Ile de la Réunion.



#### • Un cahier consacré à l'IP

Le numéro 14 des cahiers thématiques Actal est consacré à l'Intervention Précoce : méthodes, enjeux et pratiques. Il a été élaboré en partenariat avec le GREA, Groupe Romand d'Études des Addictions, et propose des regards suisses, français, belges et québécois sur la thématique.

« *Intervention Précoce. Une volonté d'agir sur le réel, coûte que coûte (intervenir), avec un souci marqué d'efficacité (précoce).* » Jean-Félix Savary, Secrétaire général du GREA dans l'éditorial d'Actal

## La communication sur les CJC

La Fédération a apporté son appui au travail de communication sur les Consultations Jeunes Consommateurs (CJC), piloté par l'INPES.

En relais de la campagne grand public qui a été diffusée à deux reprises en 2015, des films pédagogiques ont été mis en ligne sur le site internet d'Adalis pour expliquer ce qu'est une CJC et comment le travail avec les familles se met en place. Des professionnels du réseau ont été interviewés.

La Fédération a relayé le logo et la charte graphique mis à la disposition des CJC pour contribuer à une amélioration de leur visibilité. C'est lors du congrès annuel de la Fédération à Lille que Marisol Touraine, Ministre de la Santé, a insisté sur la nécessité de continuer à renforcer la visibilité des CJC et annoncé une réédition de la campagne de communication en novembre 2015.

Une stratégie communautaire a ensuite permis une diffusion de la campagne via les réseaux sociaux. En collaboration avec des professionnels de la CJC du Trait d'Union à Boulogne-



Billancourt, ce sont des centaines de post, d'articles, échangés, commentés, suscitant des interactions autour du repérage, de l'orientation, de l'accueil des jeunes rencontrant des problématiques addictives. Instagram, facebook, blogs de mamans. Une belle manière de valoriser les CJC et d'en faire parler au maximum.

*Spots visibles sur la chaîne Youtube de l'INPES*

## • CJC, agir plus tôt, agir moins seul

Dans sa mission d'accompagnement de l'évolution des pratiques professionnelles, la Fédération Addiction a réalisé un flyer de communication sur les ressources disponibles pour les professionnels des CJC. De la formalisation des pratiques à la mise en œuvre de stratégies d'Intervention Précoce, le document fait le point sur quatre ans de redynamisation des CJC, de 2012 à 2015.

## Un site collaboratif pour les acteurs de santé de première ligne

[www.intervenir-addictions.fr](http://www.intervenir-addictions.fr) a été créé dans le cadre d'un projet soutenu par la Direction Générale de la Santé et la MILDECA et réalisé en partenariat avec l'OFDT, l'INPES, l'IPPSA, le Respadd, le Certa, Adalis, le GREA (Suisse) et le RISQ (Québec). La Fédération Addiction avec son pôle MG Addictions en sont les maîtres d'œuvres.

Ce site a pour objectif d'aider les professionnels de santé de premiers recours (pharmaciens, médecins généralistes, infirmières scolaires...) à :

- aborder la question des addictions

avec les personnes qu'ils rencontrent ;

- repérer un usage problématique de substances psychoactives ;
- intervenir et orienter la personne en fonction de sa situation et de ses besoins.

Il met à disposition des mises en situation filmées et commentées (7 en santé de ville, 2 en santé au travail et 1 en santé scolaire), des conseils de postures professionnelles, des ressources téléchargeables (questionnaires de repérage, documents d'aide à la pratique, documentation scientifique, plaquettes d'information pour les patients) et des outils pour mieux orienter la personne accompagnée. Le site est accompagné d'un tutoriel permettant d'en faire un support de formation. En 2015, 300 clefs USB ont été commandées, par plus d'une centaine de structures.

### *Statistiques portail sur 2015*

22960 sessions

17411 utilisateurs différents

67238 pages vues

Parmi les pages les plus consultées : Santé au travail ; Faire face à un usage problématique de cannabis ; Santé scolaire ; Vers qui orienter.

4 vidéos supplémentaires vont être intégrées au site.

### **Le soin résidentiel**

La 5<sup>e</sup> édition des journées des Communautés Thérapeutiques s'est déroulée à Barsac. Plénières, ateliers et temps de restitution ont permis de développer les synergies entre les professionnels et les usagers, afin de consolider et valoriser des postures et pratiques professionnelles et des espaces de réflexion partagée. À la veille de ces 5<sup>e</sup> journées, la Fédération Addiction, avec le soutien du CEID Bordeaux et du GRRITA, a tenu à Bordeaux une journée avec la présence de Georges de Leon, expert international reconnu dans le domaine de la recherche sur les communautés, ainsi que des représentants des pouvoirs publics, des professionnels et leurs partenaires.

### **Une cartographie des binômes « jeu pathologique de hasard et d'argent »**

Dans la suite de la Journée des Adhérents du 14 novembre 2014 consacrée aux addictions sans substance, la Fédération Addiction a réalisé une cartographie des

binômes « jeu pathologique de hasard et d'argent » désignés par les ARS et mis en place par les CSAPA. La cartographie, qui continue à se stabiliser, est accessible en ligne sur le site de la Fédération.

### **Un supplément technique pour expliquer la réforme pénale**

Pour accompagner l'entrée en vigueur de la loi relative à l'individualisation des peines et renforçant l'efficacité des sanctions pénales, dite « réforme pénale », la Fédération Addiction a réalisé un document d'information synthétique qui présente l'esprit de la loi et ses principales mesures (la contrainte pénale et la libération sous contrainte). Il détaille ses impacts pour les professionnels de l'addictologie : les demandes de soins sous contrainte, le rôle de l'hébergement spécialisé et celui des CSAPA référents en milieu pénitentiaire.

## La Réduction des Risques

Une démarche participative initiée fin 2012, sous le pilotage d'un groupe de quinze intervenants en CSAPA et en CAARUD, entend faire émerger une expertise collective en matière de RdR

### • Parution d'un rapport d'enquête

Intitulé « Agir en réduction des risques, en CSAPA et en CAARUD », il présente les résultats obtenus *via* l'enquête quantitative et qualitative menée auprès des structures. Cette parution sera suivie d'un guide de la collection Pratique(s), qui reviendra sur la posture clinique et d'intervention en RdR.

### • La Médiation Sociale

En lien avec le travail mené par l'IREPS Rhône-Alpes, avec le soutien de la DGS et de la MILDECA, la Fédération Addiction a lancé fin 2015 une réflexion nationale sur la médiation sociale liée aux problématiques d'addictions. Un cycle de 3 séminaires nationaux, réunissant l'ensemble des acteurs de la médiation sociale et des addictions (élus, associations de riverains, professionnels de l'addictologie et du travail social, forces de l'ordre...), seront organisés en 2016.

### • Naloxone, pour prévenir les overdoses

En octobre 2015, la Fédération Addiction en partenariat avec Asud, l'APSEP, ELSA France, Psychoactif et le RESPADD, a organisé un séminaire sur la prévention des overdoses, précisément la Naloxone.

Entre points de vue pharmacocinétique, politique et les expériences étrangères, la journée a offert un tour d'horizon réussi aux 68 participants, professionnels de secteurs divers et usagers.

En France, le groupe T2RA de la DGS travaille sur la mise en œuvre de cet outil pour l'année 2016.

### • Programme TAPAJ, un réseau qui se développe

TAPAJ, Travail Alternatif Payé à la Journée, est un programme de réduction des risques qui utilise le travail comme levier thérapeutique, permettant aux jeunes de 18 à 25 ans en très grande précarité d'être rémunérés en fin de journée, pour une activité professionnelle qui ne nécessite pas de qualification ou d'expérience professionnelle particulière (entretien d'espaces verts,



© Franck Perregon

nettoyage de véhicules et d'abribus, aménagement de tribunes de stade...) et ne les engage pas dans la durée. Un an et demi après le lancement national de transférabilité du programme TAPAJ en France piloté par la Fédération Addiction avec l'expertise du CEID de Bordeaux et le soutien de la MILDECA, TAPAJ est présent dans 6 régions de France (Alsace, Aquitaine, Ile de France,



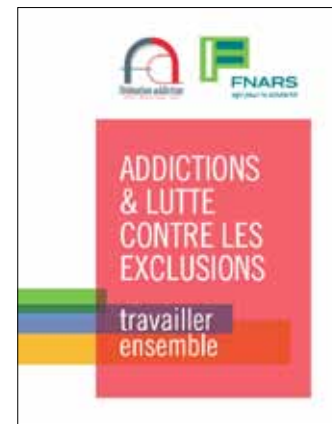


Lorraine, Midi Pyrénées, PACA) et représente au total 12 programmes portés par 7 associations. Les structures porteuses des programmes contribuent à la structuration nationale de TAPAJ France et une Charte TAPAJ comme socle commun a vu le jour. Une dizaine d'autres structures devraient intégrer et développer

de nouveaux programmes TAPAJ en France.

### *Rencontres franco québécoises «pratiques et recherche» sur TAPAJ*

Une délégation française s'est rendue à Montréal en lien avec Spectre de Rue, à l'origine du programme TAPAJ. L'objectif était de renforcer les liens entre les deux villes historiques, Montréal et Bordeaux, mais aussi de voir comment la démarche d'essaimage mise en place par la France pouvait se dupliquer au Québec. Une rencontre avec la première adjointe au maire de Montréal et des équipes de recherche annoncent de belles perspectives de travail.



### **Addictions et exclusion, partenariat avec la FNARS**

Partant du constat que les adhérents respectifs accompagnent un public rencontrant pour partie des problématiques communes (sans-abrisme, conduites addictives, exclusion sociale, etc.), la Fédération Addiction et la Fédération Nationale des associations d'Accueil et de Réinsertion Sociale (FNARS) ont souhaité travailler au décloisonnement des pratiques professionnelles et à l'élaboration d'une culture de travail commune entre les deux secteurs. Elles ont publié un guide promouvant

une meilleure articulation entre professionnels des champs de l'addictologie et de la lutte contre les exclusions. « Addictions & lutte contre les exclusions : travailler ensemble » est le résultat d'une démarche partenariale initiée en 2011 entre les deux fédérations.

Élaboré sur la base des travaux menés dans 5 régions pilotes, le guide présente, dans une première partie, des points de repère sur les champs de l'addictologie et de la lutte contre les exclusions et dans une seconde partie, des illustrations d'expériences de partenariats.

### Articulation des acteurs pour un usager « acteur » de son parcours

La Fédération Addiction mène depuis trois ans une réflexion sur l'articulation des acteurs de soin dans le champ des addictions. Dans le cadre de ce projet, elle a organisé une démarche participative rassemblant des professionnels des secteurs sanitaire, médico-social et de la ville. L'utilisateur étant au centre des réflexions, elle a souhaité offrir un espace de réflexion et de recueil de la parole et du point de vue sur leur parcours de

personnes concernées par l'addiction, en organisant un séminaire « Être acteur de son parcours : la parole aux usagers » le 6 mars à Paris. Organisée sous forme de table ronde et de 4 sessions d'ateliers, la journée a rassemblé une soixantaine de participants, dont 27 personnes engagées ou ayant connu un parcours dans le système de soin pour des problématiques addictives. Un document de synthèse a été réalisé. Un groupe de travail mixte usagers/professionnels va se mettre en place en 2016 pour poursuivre la réflexion.

### En régions

**Île de France** - Dans le cadre du partenariat entre la Fédération Addiction et l'association ELSA France, concrétisé par une convention nationale, un groupe de travail s'est constitué en Île-de-France avec l'Union régionale Île-de-France de la Fédération Addiction et ELSA Île-de-France. Les réflexions engagées au sein de ce groupe de travail ont abouti à la mise en œuvre d'une rencontre régionale à destination des ELSA, des CSAPA et des CAARUD en décembre qui a réuni une centaine de professionnels.



**Aquitaine** - L'Union Régionale Aquitaine de la Fédération, en partenariat avec le GRRITA et avec le soutien de l'ARS Aquitaine, coordonne depuis 2012 un projet régional visant à l'amélioration des articulations entre les services d'urgences, les ELSA, les dispositifs spécialisés en addictologie (CJC/CSAPA), les médecins libéraux, les services psychiatriques, pédiatriques, pédopsychiatriques, les lieux adolescents, etc.

Cette démarche implique chacun des dispositifs et s'est déroulée en plusieurs étapes : co-élaboration d'une stratégie, expérimentation de cette stratégie sur trois sites pilotes aquitains, présentation du projet à l'Observation Régional des Urgences (ORU) et à l'Union des médecins libéraux d'Aquitaine (URPS) et enfin, organisation de 4 séminaires de présentation et d'échanges sur la stratégie et ses outils de mise en œuvre.

L'ensemble de ce travail participatif va aboutir à l'élaboration d'un outil commun, sous la forme d'une clé USB, destiné aux professionnels des dispositifs concernés et comprenant entre autres le guide d'accompagnement et de bonnes pratiques, la synthèse des expérimentations, des questionnaires de repérage, des outils de communication à destination des jeunes et des familles. Ce kit sera déployé sur l'ensemble du territoire aquitain.

**Nord Pas de Calais** - Les 10<sup>e</sup> assises régionales de l'addictologie, coordonnées par Éclat-Graa et avec le concours de l'Union régionale Nord-Pas-de-Calais de

la Fédération Addiction, se sont tenues en décembre avec plus de 300 participants.

Autour du thème « Conduites addictives & santé », elles ont proposé plusieurs sessions thématiques dont une sur la RdR à laquelle intervenait Jean-Pierre Couteron.

## Notre présence à l'international

### Politique mondiale des drogues, une plateforme des ONG françaises

Depuis 2014, des associations françaises engagées sur la question des drogues et des addictions sont réunies sous forme de plateforme

inter-associative. Chaque année, elles désignent un représentant pour participer aux débats internationaux prévus dans le cadre de l'ONU. Un dialogue s'engage avec la MILDECA et la diplomatie française en amont des rencontres internationales et lors de la Commission internationale sur les stupéfiants (CND) à Vienne. Une délégation participera aussi à l'UNGASS sur les drogues, qui aura lieu à New York en Avril 2016, Une position de la plateforme est disponible en français et en anglais.

### Une implication au niveau européen

La Fédération Addiction est membre depuis trois ans du Forum européen de la société civile sur les drogues (ECSFD). À ce titre, elle a rencontré à l'occasion de la journée du forum à Bruxelles les parlementaires européens du groupe horizontal sur les drogues. Elle a également rejoint en 2015 deux groupes de travail du forum.



Le premier groupe travaille sur un état des lieux de la prise en compte des voix et expertises de la société civile dans la construction des politiques publiques des différents états membres de l'Union Européenne. Le second a travaillé sur la préparation de l'UNGASS d'avril 2016.

À l'échelle européenne, la Fédération Addiction va participer à un projet européen sur les indicateurs standards de qualité mis en place par la commission européenne, afin de fournir une photographie de la mise en œuvre des recommandations internationales dans les politiques françaises sur les drogues. Porté par l'université d'Hambourg, ce projet devrait se déployer sur 2016/2017.

## Recherche et programmes

### Expérimentation de programmes de prévention

Programme de prévention évalués à l'étranger, SFP et Unplugged sont expérimentés en France, portés par des structures adhérentes à la Fédération Addiction.

- Le programme SFP, *Strengthening Families Program*, porte sur le renforcement des compétences parentales. Il s'adresse autant aux familles « à haut risque » qu'à la population générale (prévention universelle), notamment au sein des écoles.
- Le programme Unplugged développe les habiletés sociales et se centre sur la prévention des conduites addictives, en ciblant les élèves âgés de 12 à 14 ans, avec pour vocation d'être à terme porté par les enseignants eux-mêmes.

2016 sera l'année de la mise en place de ces programmes sur plusieurs sites, avec des méthodologies communes afin d'en favoriser l'expérimentation et l'essaimage.

## Notre activité formations

En 2015, l'unité de formation de la Fédération a réalisé 20 formations au national et 13 sur site (sur 25 demandes de formations). Au total, 409 personnes ont été formées en 2015 (229 au siège, 180 sur site), soit presque le double depuis 2011, date de création de la Fédération.



# Nos rendez-vous

## La journée des adhérents, un espace fédératif privilégié

L'actualité législative a conduit la Fédération à organiser sa journée des adhérents sur la loi de santé et ses implications concrètes sur le travail des professionnels. Pérennisation de la mission Prévention des CSAPA,

sécurisation des intervenants de la RdR, définition élargie aux questions sociales, RdR déployée en milieu carcéral, généralisation du recours aux TROD pour les hépatites, les programmes multi-partenariaux à l'image d'« Un chez soi d'abord », les plateformes territoriales de santé... quels impacts sur le fonctionnement des structures ? Quelle articulation entre les différents acteurs et partenaires ? Quels niveaux de moyens ? Cette journée a réuni une soixantaine d'adhérents et a permis de croiser les problématiques rencontrées, donnant ainsi les moyens d'adapter et d'anticiper les renforcements ou évolutions nécessaires.



## Congrès national de Lille, « Addictions, aux marges de nos mondes ? »

Les 5<sup>e</sup> rencontres de la Fédération Addiction ont réuni plus de 1200 participants. Invitée par la Fédération Addiction, Marisol Touraine, Ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes, a pris la parole devant les congressistes le jeudi 4 juin après-midi.





Elle avait auparavant animé une table ronde sur les Consultations Jeunes Consommateurs et rencontré des jeunes accueillis dans un Centre thérapeutique résidentiel réservé aux mineurs.

Sur deux jours, ce sont 3 plénières, 6 conférences, 27 ateliers, un espace stands et une soirée festive qui ont occupé les participants. Ces différents temps ont permis aux congressistes de se rencontrer, de réfléchir ensemble et d'échanger tant sur les plans politiques, philosophiques et sociaux des addictions que sur les pratiques de terrain. Un court film réalisé lors de l'édition de Lille permet de (re) découvrir la richesse de ces deux journées. *Il est visible sur notre site et notre chaîne Vimeo.*

Avec le soutien de

## Notre communication digitale

Sur 2015, près de 250 articles sont venus nourrir le site internet avec aussi une centaine d'événements d'agenda et 104 annonces d'emplois.

Toujours en croissance, le site cumule 164 400 visites et 410 274 pages vues en 2015.

Une newsletter relaye régulièrement nos actualités, à raison des deux par mois en moyenne.

Une newsletter partenariale avec le Respadd intitulée « Actualités Addictions » s'intéresse d'avantage à la recherche au niveau international.

## Du côté de la Presse

Presque une vingtaine de communiqués de presse ont été diffusés sur 2015, avec une activité importante pendant les débats sur la loi de santé.

Reprise de communiqués de presse, interviews du Président de la Fédération Addiction sur les politiques publiques, éclairage d'experts du réseau sur les récentes enquêtes épidémiologiques, avis sur des phénomènes sociétaux liés à des publics, des produits... près d'une quarantaine de retombées presse (écrite, radio, télévision) a été recensée cette année.

Fédération  
addiction

• PRÉVENIR • RÉDUIRE LES RISQUES • SOIGNER

6<sup>èmes</sup> JOURNÉES NATIONALES

Addictions: variations  
sur les petites mécaniques  
de l'accompagnement

Parler, Faire, Transmettre

MARSEILLE

9-10 JUIN 2016

PALAIS DU PHARO

